

Projet **AGORALIM** **GOUSSAINVILLE**



Compte rendu de la réunion publique de restitution de la concertation préalable

LE 4 SEPTEMBRE 2025

Sommaire



01 | **Contexte, objectifs et déroulé de la réunion**

02 | **La concertation préalable**

03 | **Propos introductifs et présentation**

04 | **Propos conclusifs**

05 | **Questions-réponses**

01 • Contexte, objectifs et déroulé de la réunion



Contexte et objectifs de la réunion de lancement

La réunion publique du 4 septembre 2025 constitue la rencontre de restitution de la démarche de concertation préalable réglementaire du projet AGORALIM Goussainville. Elle fait suite à la réunion de lancement du 25 juin 2025 et à la journée du projet du 8 juillet 2025. Ces rencontres ont fait également l'objet de comptes-rendus, disponibles en ligne. L'ensemble des comptes-rendus ainsi que les observations des registres seront intégrés au bilan de concertation et viendront nourrir le projet.

La réunion de restitution de la concertation sur le projet AGORALIM à Goussainville s'est déroulée le **jeudi 4 septembre 2025, de 19h à 21h à la Maison pour Tous de Goussainville**. Elle a réuni plus d'une soixantaine d'habitants, membres d'associations, conseils de voisinages, acteurs économiques ou du territoire.

Plus d'informations sur le projet AGORALIM Goussainville et la concertation (notamment lien de téléchargement des dossiers de concertation et comptes-rendus) :

<https://www.agoralim.fr/site-goussainville>

<https://www.ville-goussainville.fr/22729-concertation.htm>

<https://www.roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/projet-agoralim-91>

Les objectifs de la concertation préalable

- ◇ Informer largement la population sur le projet, ses enjeux, objectifs et impacts
- ◇ Permettre à chacun de donner son avis et d'apporter sa contribution au projet en fournissant les informations suffisantes pour permettre une contribution éclairée
- ◇ Recueillir les interrogations et attentes sur le projet

Les objectifs de la réunion de restitution de la démarche

- ◇ Présenter les retours et premiers arbitrages sur les propositions de la concertation
- ◇ Permettre un temps d'échanges et de questions/réponses autour du projet

Déroulé de la réunion de restitution

- 01 | **Accueil et propos introductifs – par Abdelaziz Hamida** (Maire de Goussainville), **Dominique Lepidi** (Sous-préfet de Sarcelles), **Pierre Kuchly** (Président de la CCI du Val d'Oise), et **Valérie Fresneda** (DGA Stratégie Roissy Pays de France)
- 02 | **Rappel sur le projet AGORALIM Goussainville en quelques mots – par Aminata Diop** (SEMMARIS)
- 03 | **Retour sur le déroulé et les chiffres de la concertation préalable**
- 04 | **Les enseignements de la concertation préalable : résultats et arbitrages**
- 05 | **Calendrier prévisionnel et propos conclusifs – par Stéphane Layani** (Président de la SEMMARIS – Marché International de Rungis)
- 06 | **Echanges et questions-réponses**
- 07 | **Prochaines étapes**



02 • La concertation préalable

Ce chapitre vise à rappeler le déroulé et les spécificités de la démarche de concertation préalable réglementaire du projet AGORALIM Goussainville. Elle est extraite de la présentation diffusée lors de la réunion de clôture de la concertation.



Les principes de la concertation préalable

LE RESPECT DES 6 ENGAGEMENTS CREATEURS DE CONFIANCE

Faire preuve de clarté sur ce que l'on met en débat

01

Mobiliser toutes les parties prenantes

02

Donner accès à l'information

03

Organiser le débat pour que la discussion ait lieu **avec**, et surtout **entre**, les participants

04

Etudier sincèrement et attentivement toutes les propositions

05

En fin de processus, **rendre compte aux participants des décisions prises**

06

TROIS CONCERTATIONS COORDONNÉES POUR CONSTRUIRE UN PROJET COHÉRENT

Pour permettre l'émergence d'Agoralim, trois démarches de concertation réglementaire sont menées en parallèle

- ⦿ Le projet Agoralim lui-même (concertation code de l'environnement)
- ⦿ L'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Goussainville (concertation code de l'urbanisme)
- ⦿ La modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Roissy Pays de France (concertation code de l'urbanisme)

- ◇ SCoT et PLU doivent être adaptés pour permettre l'accueil du projet Agoralim. Ces trois volets de concertation garantissent que le projet est construit en cohérence avec les documents d'urbanisme et les ambitions du territoire.
- ◇ Chaque concertation fait l'objet d'un dossier de concertation et d'un recueil papier et numérique spécifiques. Chacune donnera également lieu à son propre bilan.
- ◇ La réunion publique de lancement du 25 juin, la journée d'ateliers du 8 juillet et la réunion publique de clôture du 4 septembre sont communes aux trois concertations.

Le calendrier de la concertation



25 juin 2025

Réunion publique de lancement,
Ouverture des registres papier
et numériques



8 juillet 2025

Journée d'ateliers thématiques :

10h-12h Emploi et formation

14h-16h Agriculture

16h30-18h30 Insertion urbaine, environnement et paysage

18h45 grande restitution

Traitement de la journée et publication du compte rendu



Juin-juillet 2025

Traitement de la réunion publique
de lancement et publication
du compte rendu



4 septembre 2025

**Réunion publique de restitution
et de clôture** de la concertation,
Clôture des **registres papier**
et numériques



Septembre 2025

**Traitement des contributions
et écriture du bilan**

Poursuite des échanges
et informations sur le projet



Octobre 2025

Publication du bilan

La concertation préalable en chiffres et en images

Lancement de la concertation - 25 juin 2025

- Plus d'une trentaine de participants, 8 tables-ateliers
- Plus de 77 contributions différentes (questions et propositions) sur tous les sujets du projet : emploi, formation, innovation, alimentation et circuits courts, filières agricoles, environnement, circulation, trafic, concertation, bois du Seigneur, travaux, financements, fréquentation...



Journée du projet – 8 juillet 2025

- Plus de 70 participants acteurs et habitants du territoire répartis par tables
- 3 ateliers thématiques : emploi, formation et innovation; filières agricoles et circuits courts; insertion urbaine et environnement
- 1 restitution collaborative et conviviale de la journée
- Plus de 600 contributions, propositions et avis, environ 200 par thématique



Des registres papiers disponibles au siège des collectivités, ainsi que des registres numériques

Des dossiers de concertation téléchargeables en ligne sur les sites d'Agoralim, de Goussainville et de Roissy Pays de France

5 comptes rendus disponibles sur le site d'Agoralim : <https://www.agoralim.fr/concertation>

16 observations ont été apportées sur les registres, dont 15 sur le registre dématérialisé (chiffre provisoire à date du 4 septembre). Toutes les contributions concernaient le projet Agoralim ou la procédure d'accès aux informations. Les observations formulées seront intégrées au bilan de concertation.

03 • Propos introductifs et présentation

Ce chapitre reprend les propos introductifs ainsi que la présentation diffusée lors de la réunion de restitution du 4 septembre 2025.



Accueil et propos introductifs

Monsieur le Maire accueille tous les participants et les remercie pour leur présence. Il précise que sa prise de parole sera courte et simple conformément au contexte de période préélectorale.

Il salue et remercie le travail de la SEMMARIS et de tous les autres partenaires associés au projet. Il souligne la communication et la concertation autour du projet qui ont permis d'expliquer clairement son importance pour le territoire et ses habitants, à travers ses enjeux, ses retombées ainsi que son fonctionnement.

Pour conclure, il remercie les personnes qui se sont rendues présentes aux différents ateliers du processus de concertation et qui ont travaillé à ces occasions.



**ABDELAZIZ
HAMIDA**

Maire de Goussainville

Valérie Fresneda excuse P. Doll et salue l'ensemble des participants et des équipes présentes au nom de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Elle réaffirme le soutien de la communauté d'agglomération au projet Agoralim, qui, compte-tenu de sa dimension économique, agroalimentaire et agricole s'intègre à la stratégie alimentaire territoriale de la communauté d'agglomération en défendant une agriculture locale et durable et une meilleure alimentation.

Elle conclut en rappelant l'importance de la collaboration étroite entre les équipes de Communauté d'agglomération Roissy Pays de France et celles de la SEMMARIS dans le cadre de ce projet structurant pour le territoire.



**VALERIE
FRESNEDA**

Directrice Générale
Adjointe Stratégie -
Roissy Pays de France

Accueil et propos introductifs

Pierre Kuchly, Président de la CCI du Val d'Oise, remercie les participants présents ce soir pour leur mobilisation, il exprime sa joie de pouvoir être présent à l'occasion de cette réunion de restitution et se dit très satisfait de la qualité et de la pertinence du travail effectué tout au long du processus de concertation. Il revient ensuite sur l'importance du projet pour le département, aussi bien en termes économiques qu'en matière de formation pour les jeunes du territoire. Il compare l'importance d'un tel projet pour le département à celui du Stade de France en nommant Agoralim « notre stade de France dans le Val d'Oise ». Puis il conclut en remerciant à nouveau les participants pour le travail effectué.



PIERRE KUCHLY

Président de la CCI du Val d'Oise

Monsieur le Sous-Préfet rappelle qu'Agoralim s'inscrit pleinement dans le cadre du plan Val d'Oise lancé par Jean Castex. Il souligne que ce projet constitue, à ce titre, une initiative absolument majeure pour l'Est du département. Il insiste sur la nécessité de lire et de comprendre le projet sous l'angle du désenclavement du territoire, enjeu essentiel pour améliorer la dynamique locale et renforcer l'attractivité de cette partie du département. Il met en avant l'implication forte et continue de l'ensemble des acteurs dans le cadre de la concertation depuis le mois de juin, en particulier la Ville, l'agglomération, la CCI et la SEMMARIS. Cette mobilisation collective témoigne de l'importance du projet et de la volonté commune de le faire avancer. Le Sous-Préfet rappelle également que plus de 600 contributions ont été recueillies dans le cadre de la concertation, preuve de l'intérêt suscité par le projet et de la participation active des habitants du territoire. Il conclut son intervention en précisant qu'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) viendra prolonger et confirmer cette dynamique dans les prochains mois.



**DOMINIQUE
LEPIDI**

Sous-Préfet de Sarcelles

La présentation

Le projet

AGORALIM Goussainville en quelques mots

UNE AMBITION : CRÉER UNE NOUVELLE PLACE
DE L'ALIMENTATION DURABLE EN ÎLE-DE-FRANCE

A la demande de l'Etat, la SEMMARIS porte le projet Agoralim : un nouveau pôle de distribution alimentaire, situé dans l'Est du Val d'Oise.

AGORALIM permettra d'optimiser la distribution de produits alimentaires frais à travers :

- Des activités de distribution, de transformation et de soutien au secteur agricole,
- Des bureaux, des espaces de formation, de services et de restauration.



Un nouveau pôle logistique B2B dédié à l'alimentaire et aux produits frais



La création d'emplois directs et indirects



Un débouché privilégié pour la production agricole locale



Le savoir-faire historique de la SEMMARIS, gestionnaire du marché de Rungis depuis près de 60 ans



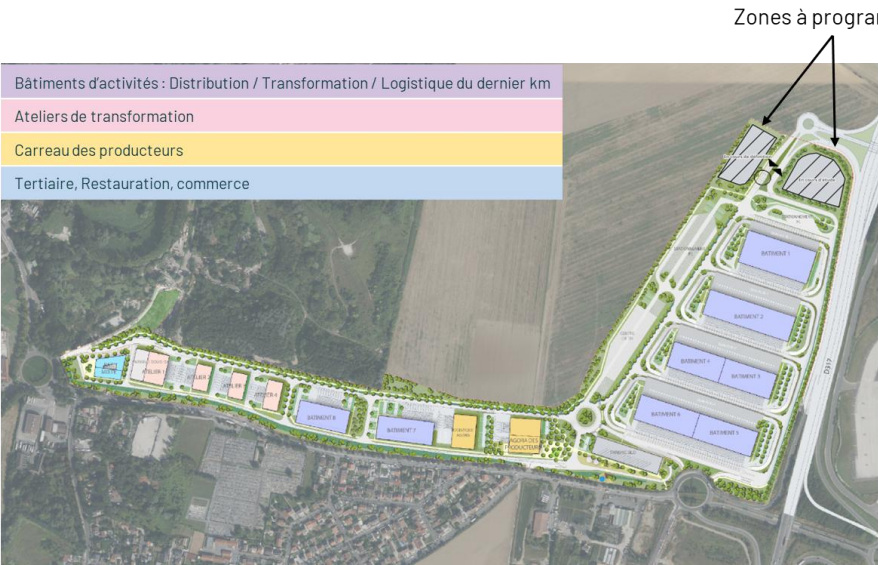
Un site de haute qualité environnementale et paysagère



Investissement SEMMARIS 300M€
Démarrage des travaux en 2028 et mise en service progressive en 2030

Programmation prévisionnelle

DES ACTIVITÉS AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME ALIMENTAIRE



Bâtiments d'activités : Distribution / Transformation / Logistique du dernier km	~ 110 000 m²
Agora des producteurs	~ 6 500 m²
Tertiaire, Restauration, commerce	~ 7 000 m²
Capacité SDP maximale	~120 000 à 125 000 m²

La présentation

Le projet

Un projet de territoire : emploi, formation, innovation



Dynamisme économique

- ◇ **Accueil de nouvelles entreprises** dans le secteur de la distribution et transformation alimentaire
- ◇ **Renforcement des partenariats avec les producteurs locaux**, PME et coopératives régionales
- ◇ **Dynamiser l'activité des commerces et services de proximité**, ex. marchands forains, primeurs et bouchers de quartiers...



Création d'emplois

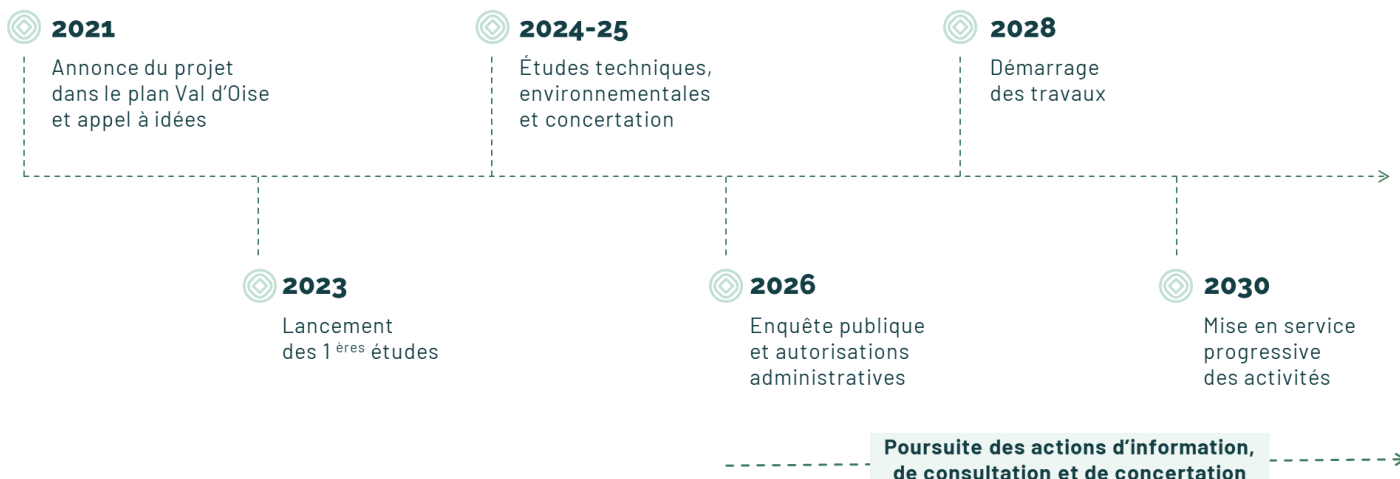
- ◇ **Création de 1 500 emplois directs sur le site de Goussainville**, sur toutes les filières (alimentaire et métiers supports), à tous niveaux de qualifications (du CAP au bac +5)
- ◇ **Des créations d'emplois supplémentaires dans la phase de construction du site**, dans le domaine du bâtiment
- ◇ **Un effet levier avec la création d'emplois indirects**



Vecteur d'innovation

- ◇ **Un projet qui favorise l'innovation** par l'implantation de nouvelles entreprises de l'alimentaire et de la distribution
- ◇ **Un lieu propice aux expérimentations et innovations**
- ◇ **Une insertion dans le tissu économique et de l'entrepreneuriat du Val d'Oise**

Le calendrier prévisionnel



Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique emploi, formation, innovation

Résultats

Emploi et formation



Vous nous avez dit qu'il fallait...

... développer des formations en lien avec les métiers d'Agoralim

Pour accompagner les transitions professionnelles avec l'appui des CFA et acteurs de la formation vers les métiers présents et à venir, en intégrant la transition écologique

- ✓ Formations passerelles filières générales et techniques pour les jeunes en orientation /reconversion
- ✓ Formations courtes pour une insertion rapide pour les personnes éloignées de l'emploi
- ✓ Parcours pré-qualifiants (compétences de base, FLE, savoir être)
- ✓ Renforcement de l'offre de formation agricole

... faire connaître et valoriser les métiers d'Agoralim

- ✓ Valoriser les métiers agricoles et logistiques auprès des jeunes (collégiens, lycéens, et familles)
- ✓ Collaborer avec la Cité des Métiers pour promouvoir les métiers, notamment via Educaitra.
- ✓ Adapter la communication aux 18-30 ans (réseaux, CIO, interentreprises)
- ✓ Avoir une offre diversifiée et la faire connaître au-delà de Goussainville

... faciliter l'accès aux stages et à l'apprentissage

- ✓ Favoriser les contrats d'apprentissage agricoles
- ✓ Faire preuve d'ambition dans l'accueil des stagiaires locaux pour les jeunes du territoire et les publics en insertion
- ✓ Faciliter l'accueil des étudiants et stagiaires

Résultats

Emploi et formation



Vous nous avez dit qu'il fallait...

... penser l'accès à l'emploi pour tous et dans la proximité

- ✓ Implanter des antennes locales : France Travail, l'École de la 2e chance, service intérim
- ✓ Proposer un accompagnement personnalisé vers l'emploi via un guichet unique
- ✓ Développer l'insertion par l'activité économique pour les travailleurs en situation de handicap et les publics éloignés de l'emploi - en mobilisant les acteurs de l'IAE et de l'accompagnement des projets et des personnes
- ✓ Penser à la reconversion des publics, (femmes et seniors notamment)

... veiller à la qualité du travail et à son attractivité

- ✓ Améliorer les conditions de travail pour renforcer l'attractivité des emplois
- ✓ Développer le volet RSE : valeurs communes, ambitions, parcours d'évolution de carrière
- ✓ Veiller à la bonne accessibilité du site pour les salariés

... développer l'économie sociale et solidaire

- ✓ Mobiliser les acteurs de l'ESS et de l'entrepreneuriat coopératif
- ✓ Favoriser les partenariats entre l'ESS, les TPE/PME et les entreprises.
- ✓ Développer des clauses d'insertion

Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique emploi, formation, innovation

Résultats

Services aux salariés



Vous nous avez dit qu'il fallait...

... penser les services aux salariés sur le site pouvant être éventuellement mutualisés avec la population

- ✓ **Développer des services pour les salariés et pour tous** : crèches (accessibles aux salariés et aux horaires décalés), restauration des salariés, points de vente, agence d'intérim, espaces de détente et de sport, (infrastructures sportives pour les temps de pause ou après le travail), pôle médical à proximité
- ✓ Soutenir des **initiatives solidaires ou écologiques** à destination des salariés et de la population : AMAP, compostage...
- ✓ Proposer un service de **vente des produits Agoralim aux habitants et salariés** du territoire
- ✓ **Développer les mobilités** : offre de transport mutualisé type Filéo, pôle de mobilités douces en libre-service (VAE, vélo, trottinettes), pistes cyclables et de solutions de mobilité douce, bornes de recharge électrique et encouragement au covoiturage
- ✓ Améliorer **l'accès au bois du Seigneur** en favorisant les déplacements doux et les usages partagés
- ✓ **Mutualiser dès que possible avec Roissy** (ADP) et s'inspirer de leurs expériences en matière de services partagés et d'animation territoriale

Résultats



Vous nous avez dit qu'il fallait...

... faire preuve d'innovation au service d'une alimentation durable

- ✓ Créer un **projet PTCE** impliquant les acteurs de l'innovation sociale, de l'ESS, les collectivités... en lien avec Paris & Cie et le CRSS.
- ✓ **Travailler avec les acteurs locaux de l'ESS** : solidarité alimentaire et lutte contre le gaspillage.
- ✓ Accompagner la création d'une **épicerie sociale associative municipale**, approvisionnée localement, avec visée anti-gaspillage et solidaire.
- ✓ **Reconvertir le site Paul Prédault** à Goussainville en **lieu d'expérimentation** ou d'implantation pour des structures de transformation alimentaire.

... réunir et conjuguer les forces au service de l'innovation

- ✓ **Mobiliser de façon conjointe acteurs publics, privés et universitaires** pour soutenir l'innovation, favoriser les coopérations, impliquer les **chaires universitaires et les écoles d'ingénieurs agronomes...** et garantir un déploiement pérenne du projet.
- ✓ **Installer un laboratoire dans les locaux** pour faciliter recherche et formation.
- ✓ Créer un **incubateur territorial pour favoriser l'expérimentation** et les synergies, incluant un réseau d'expérience et une colocation internationale.

Et que l'innovation devait aussi être sociale

- ✓ Prendre en considération les **dimensions sociales et solidaires de l'innovation, et pas uniquement technologique**
- ✓ **Avoir une approche humaine et inclusive** : impliquer l'ensemble des salarié·es dans la gouvernance des projets (type SCOP), favoriser des dynamiques collectives.
- ✓ Créer une **charte inter/intra-entreprises favorisant les coopérations locales et régionales**, en lien avec des projets citoyens/associatifs
- ✓ Elaborer une **charte inter-entreprises** pour assurer **la prise en compte des propositions des salariés** à tous niveaux hiérarchiques, sur le modèle des SCOP.

Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique emploi, formation, innovation

Arbitrages

Emploi et formation

Les propositions intégrées au projet



✓ Valoriser et communiquer sur les métiers d'Agoralim

A travers les supports de communication génériques de la SEMMARIS et ceux spécifiques à AGORALIM
En adaptant les actions aux publics cibles (dont 18-30 ans)

✓ Améliorer les conditions de travail

Intégrer la question des conditions de travail dans les cahiers des charges pour l'accueil des futures entreprises du site
Décliner des actions sur les conditions de travail avec les futures entreprises d'Agoralim, dans le cadre de notre stratégie RSE

✓ Travailler sur la responsabilité sociale d'Agoralim, en cohérence avec les besoins et acteurs du territoire

Décliner une charte d'égalité femmes-hommes
Déployer des partenariats avec les acteurs du territoire pour l'insertion sociale, l'accompagnement à l'emploi et l'économie sociale et solidaire
Intégrer des clauses d'insertion par l'activité économique dans les marchés de construction et d'exploitation d'Agoralim

Arbitrages

Emploi et formation

Les propositions mises à l'étude ou à travailler avec des partenaires



✓ Etudier l'implantation de services aux salariés pouvant bénéficier aux habitants :

- Crèche (horaires, nombre de berceaux ...)
- Offre de transport mutualisé : travailler avec la Région, compétente sur ce sujet type Filéo
- Centre de santé (localisation, ...)
- Infrastructures sportives
- Service de vente des produits Agoralim aux habitants et salariés

✓ Travailler sur les modalités d'accès au bois du Seigneur, en lien avec la Ville de Goussainville

✓ Se rapprocher d'ADP pour étudier les synergies possibles entre les 2 sites

✓ Se rapprocher des organismes de formation et des acteurs de l'emploi pour développer des parcours de formation adaptés :

- Objectif de lancer avec les acteurs de la formation et de l'emploi une « Agoralim Académie » qui développera des formations et permettra d'implanter les organismes de formation et acteurs de l'emploi directement sur le site

Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique emploi, formation, innovation

Arbitrages



Les propositions intégrées au projet avec des modifications

- ✓ **Mettre en place une charte pour l'accueil de stagiaires de 3^e et 2nd avec les futures entreprises d'Agoralim**
Permettant aux élèves d'effectuer des stages dans les entreprises du site et découvrir une diversité de métier
- ✓ **Accueillir des stagiaires, chaque année, au sein de la SEMMARIS**

Les propositions intéressantes mais ne relevant pas des compétences de la Semmaris

- ✓ **Contrat d'apprentissage agricole** : compétence du ministère de l'agriculture et des exploitants agricoles
- ✓ **Guichet unique** : compétence des acteurs de l'emploi

Innovation

Les propositions intégrées au projet



- ✓ **Tenir compte des dimensions sociales et solidaires de l'innovation**, et pas seulement de l'innovation technologique
- ✓ Travailler avec les structures locales de **l'économie sociale et solidaire (ESS)**
- ✓ **Mobiliser de façon conjointe les acteurs publics, privés et universitaires pour soutenir l'innovation**, favoriser les coopérations et garantir un déploiement pérenne du projet
- ✓ **Impliquer l'ensemble des salariés dans la gouvernance des projets**, favoriser des dynamiques collectives



Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique emploi, formation, innovation

Arbitrages

Innovation

Les propositions mises à l'étude ou à travailler avec des partenaires

- ✓ Reconvertir le site Paul Prédault en lieu d'expérimentation ou d'implantation pour des structures de transformation alimentaire
- ✓ Déployer un **incubateur territorial** pour favoriser l'expérimentation et les synergies
- ✓ **Implanter un laboratoire sur le site Agoralim pour faciliter la recherche et la formation**, en impliquant des chaires universitaires et écoles d'ingénieurs agronomes
- ✓ Mettre en place des **chartes inter/intra-entreprises** afin de :
 - Favoriser les coopérations locales et régionales avec des projets citoyens/associatifs
 - Assurer la prise en compte des propositions des salariés à tous les niveaux hiérarchiques

Les propositions intéressantes mais ne relevant pas des compétences de la Semmaris

- ✓ Créer un **PTCE**
- ✓ Accompagner l'ouverture d'une **épicerie sociale associative**
- **Projets qui ne peuvent pas être portés par la SEMMARIS, mais dans lesquels elle peut s'inscrire**



Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique filières agricoles, alimentation et circuits courts

Résultats

Filières agricoles, alimentation et circuits courts



Vous nous avez dit...

... que vous aviez besoin de débouchés pérennes

- Partenariats **restauration collective** (contractualisation...)
- Connaissance des **attentes des consommateurs** (volumes, produits, changement habitudes, prix de vente).

... et que vous étiez très intéressés par : le **carreau des producteurs, les outils de transformation et les services logistiques**

... qu'il fallait accompagner la transformation des modes de production

- **Accompagner et structurer des filières plus durables**: organisation, recherches de financements, place de la production BIO et autres labels qualité dans l'écosystème territorial et enjeu circuits-courts.
- **Appuyer économiquement la diversification** notamment liée au maraîchage.
- Aider **l'installation de nouvelles productions**, (maraîchage bio, arboriculture, horticulture...)
- **Accompagner les exploitants** : recherche fournisseurs, matériels, éléments techniques, réponse aux marchés publics

... que de nouvelles synergies étaient nécessaires

- **Créer une coopérative « Agoralim », des agriculteurs du territoire pour mutualiser** : la ramasse agricole, la location des espaces de stockage sur le site de Goussainville.
- Structurer une **filière surgélation**.
- **Avoir une démarche partenariale avec les acteurs du territoire** (Agri Paris Seine, Agence Bio, chambre d'agriculture, Jeunes Agriculteurs, GAB, DRIAAF, CARPF, Conseil Départemental...)
- **De la transparence et la confiance entre les acteurs**

... qu'il fallait renforcer l'attractivité de la filière

- Travailler sur **l'attractivité des métiers agricoles**
- **Former des futurs exploitants localement**

Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique filières agricoles, alimentation et circuits courts

Arbitrages

Filières agricoles, alimentation et circuits courts

Les propositions intégrées au projet



- **Mise à disposition d'un foncier** dédié au développement d'un **carreau des producteurs** ainsi que d'**outils de transformation et de services logistiques de proximité** pour soutenir les filières
- **Une démarche partenariale avec les acteurs du territoire** qui se poursuit et permettra de les mobiliser
- **Synergies régionales** : articulation avec tous les projets du territoire pour favoriser les coopérations et maximiser l'impact (Agri Paris Seine, Triango, ...)



Arbitrages

Filières agricoles, alimentation et circuits courts

Les propositions mises à l'étude ou à travailler avec des partenaires

- ✓ **Sécuriser les débouchés** : Un travail collaboratif, va être initié, avec les représentants des filières et les interprofessions pour définir des actions
- ✓ **Réflexion sur les attentes des consommateurs** : Un travail va être initiée par la Semmaris, avec un pilotage par les acteurs des filières ensuite
- ✓ **Le développement d'une coopérative « Agoralim »** : Une **Etude sera réalisée** en lien avec les coopératives existantes
- ✓ **Étude de la filière de la surgélation** : Cette piste sera intégrée dans les réflexions sur les filières de transformations



Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique filières agricoles, alimentation et circuits courts

Arbitrages

Les propositions intégrées au projet avec des modifications

- ✓ **Accompagnement des filières durables avec une préconisation pour la BIO : La SEMMARIS y est favorable et elle encouragera l'implantation d'opérateurs de commerce de gros spécialisés en BIO et filières durables.** Nous mettrons en place une **grille de critère de sélection des opérateurs qui intégrera les démarches RSE.** La notation des opérateurs proposant des produits alimentaires issus de démarche agroécologique (agriculture BIO, régénérative...) sera améliorée.

En revanche, le développement des productions et des filières est davantage une compétence Collectivités territoriales, Etat et responsables professionnels (GAB, Agence BIO, Chambre d'Agriculture...).



Les propositions intéressantes mais ne relevant pas des compétences de la Semmaris

- ✓ **Accompagnement des filières durables avec une préconisation pour la BIO:** compétence collectivités territoriales, Etat et responsables professionnels (Etat local, GAB, Chambre d'Agriculture...)
- ✓ **Accompagnement économique des exploitations :** compétences collectivités et Etat via des guichets d'aides
- ✓ **Aider l'installation** de nouvelles productions : compétence DRIAAC et Chambre d'Agriculture
- ✓ **Accompagnement des exploitants** pour trouver fournisseurs, matériels, éléments techniques... : compétence Chambre d'Agriculture, coopératives
- ✓ **Retravailler l'attractivité des métiers** de l'agriculture : compétence DRIAAC
- ✓ **Former** des futurs exploitants **localement** : compétence DRIAAC et Chambre d'Agriculture
- ✓ **Si vous êtes intéressés, une réunion pourra être organisée par la SEMMARIS pour vous présenter les différents acteurs sur ces questions. Envoyez-nous un mail : contact@agoralim.fr**



Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique insertion urbaine, environnement et paysage

Résultats

Insertion urbaine, environnement et paysage



Vous nous avez dit qu'il fallait...

... que l'architecture des bâtiments devait s'intégrer dans l'environnement existant et s'adapter aux enjeux du changement climatique

- Éviter l'effet « bloc » ou « hangar »
- **Hauteurs** limitées, couleurs claires, façades en **bois ou végétalisées**
- Toitures **photovoltaïques ou végétalisées**
- Bâtiments **éco-conçus**

... que les limites séparatives devaient être les plus douces et discrètes possibles

- **Clôtures masquées** par de la végétalisation de différentes hauteurs
- Privilégier des **végétaux apportant de l'ombre** et une **diversité végétale** propice à la biodiversité
- Porter attention au **développement racinaire**

... que le site devait être largement et densément végétalisé en ...

- Assurant la transition avec les espaces naturels à proximité
- Privilégiant des **essences locales, colorées**, nécessitant **peu d'entretien, odorantes et persistantes**
- Évitant, autant que possible, les **essences allergènes**
- Prévoyant des **hauteurs et épaisseurs importantes**

... qu'il devait être un modèle de transition écologique en ...

- Assurant la **production d'énergies renouvelables**
- Privilégiant la **réutilisation et la récupération des ressources** (eaux pluviales, déchets...)
- **Electrifiant les mobilités internes** (bornes et véhicules électriques)
- Anticipant **l'adaptation au changement climatique** (sols perméables, végétation sobre en eau, conception des bâtiments ...)
- Mettant en œuvre des **solutions atypiques** : moutons ou oies pour la sécurité et l'entretien

Mobilités, stationnement et recommandations



Vous nous avez dit qu'il fallait...

... que les mobilités douces soient facilitées et sécurisées

- Séparation des **différents modes**
- **Limitation des vitesses**
- Assurer les **continuités cyclables** dans et hors du site
- **Allées piétonnes** hors site et **traversées piétonnes sécurisées**
- **Cheminements perméables et ombragés** avec une bonne gestion des eaux pluviales

Vous avez fait des recommandations générales

- Faire travailler des **artisans locaux**
- **Limiter les externalités et pollutions** (dont sonore et lumineuse) au niveau du tissu habité
- Être attentif à ne pas augmenter la **congestion routière** voire à la réduire

... que les mobilités des salariés et l'accessibilité du site devaient être optimisées

Pour les véhicules motorisés

- **Signalétique** claire
- Orienter le trafic routier (PL et VUL) **vers l'entrée Nord**
- **Entrées véhicules lisibles et fluides**

Pour les transports en commun

- Mise en place d'un **Transport à la Demande ou bus dédiés** pour les travailleurs en **horaires décalés**
- Offre de **mobilités partagées sur le site**

... penser aux stationnements

- **Stationnement végétalisé et ombragé** (ombrage naturel) pour véhicules et vélos
- **Stationnements vélos répartis régulièrement sur le site**, accessibles depuis les entrées, sécurisés et couverts
- **Revêtement perméable**
- En portant attention aux **potentiels stationnements sauvages** le long de la RD47

Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique insertion urbaine, environnement et paysage

Arbitrages

Insertion urbaine, environnement et paysage

Les propositions intégrées au projet



- ✓ Toitures **photovoltaïques ou végétalisées**, bâtiments **éco-conçus**
- ✓ Limites séparatives les plus **douces et discrètes** possibles
- ✓ **Végétation haute et épaisse, essences locales et nécessitant peu d'entretien**
- ✓ **Site exemplaire sur le volet environnemental** : photovoltaïque, anticipation du changement climatique à intégrer dans les consultations des entreprises, bornes pour les véhicules électriques

Les propositions intégrées au projet avec des modifications

- ✓ **Végétalisation** colorée, odorante, non allergisante et persistante : à étudier en fonction des **contraintes du site**

TRAME VERTE ET BLEUE - LA VALLÉE DU CROULT UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE TRAVERSANT LE TERRITOIRE



Arbitrages

Insertion urbaine, environnement et paysage

Les propositions mises à l'étude ou à travailler avec des partenaires

- ✓ Une **architecture** des bâtiments qui s'intègre dans l'environnement existant et s'adapte aux enjeux du changement climatique (couleurs claires, hauteurs limitées, façades bois...) : éléments intégrés dans le futur **Cahier des charges des Prescriptions Architecturales, Urbaines et Paysagères** et qui seront intégrés par les futurs prestataires
- ✓ Assurer **la transition avec les espaces naturels** à proximité (hors du site, à travailler avec les partenaires)
- ✓ Mettre en œuvre des **solutions atypiques (éco-pâturage)**, doit être échangé avec les partenaires



Résultats et arbitrages de la concertation préalable

Thématique insertion urbaine, environnement et paysage

Arbitrages

Mobilités, stationnement et recommandations

Les propositions intégrées au projet



- ✓ Faciliter et sécuriser les mobilités douces
- ✓ Stationnements vélos répartis régulièrement, protégés et sécurisés
- ✓ Signalétique claire, entrées véhicules lisibles et fluides
- ✓ Faire travailler des artisans locaux - dans les limites du respect de la commande publique
- ✓ Limiter les externalités et pollutions au niveau du tissu habité et ne pas augmenter la congestion routière



Les propositions intégrées au projet avec des modifications

- ✓ Stationnement prévu sous panneaux photovoltaïques avec ombrières
- ✓ Revêtement perméable du stationnement possible seulement pour les VL et VUL

Arbitrages

Mobilités, stationnement et recommandations

Les propositions mises à l'étude ou à travailler avec des partenaires

- ✓ Trafic routier (VUL et PL) Nord : **pour les VUL**, interdire leur circulation sur la RD47 est **pénalisant pour l'accessibilité locale**. **Pour les PL**, le souhait que les flux s'adressent principalement **sur la RD317 est pris en compte**
- ✓ Offre de **mobilités partagées** sur le site et **pôle de mobilités douces** : le besoin est à préciser
- ✓ **Accès direct au bois du Seigneur depuis le site impossible (altimétrie et sécurité alimentaire)**, mais des cheminements sont prévus sur l'espace public
- ✓ **Des services pour tous** : crèche, restauration, points de vente, agence d'intérim, espaces de détente et de sport... - Une partie de cette programmation sera prévue



Les propositions intéressantes mais ne relevant pas des compétences de la Semmaris

- ✓ La Semmaris ne pourra pas aménager de piste cyclable ou piétonne hors site (continuités assurées dans le site) - **travail en interface avec les aménagements du CD95**
- ✓ Stationnements sauvages le long de la RD47 - **collectivités**
- ✓ **BHNS porté par le CD95**
- ✓ Mise en place d'un **plan de mobilités des salariés**

04 • Propos conclusifs



Propos conclusif

Le Président de la SEMMARIS salue chaleureusement les partenaires, les élus et les habitants de Goussainville et du territoire de Roissy Pays de France. Il partage sa fierté et sa joie de prendre la parole pour clore cette étape importante du projet Agoralim. Il rappelle que depuis plusieurs mois, une concertation réglementaire ouverte et transparente a été engagée, conformément au Code de l'environnement. L'objectif était clair : permettre à chacun de s'exprimer, qu'il s'agisse des habitants, des élus, des associations, des acteurs économiques ou encore des partenaires institutionnels.

Ils ont répondu présents. Ils ont consulté les expositions mises en place à la mairie de Goussainville et au siège de la communauté d'agglomération. Ils ont participé à une réunion publique ainsi qu'à des ateliers qui ont donné lieu à des échanges riches, restitués dans des comptes rendus publics. Au total, plus de 600 contributions ont été recueillies. Ces contributions ont apporté des propositions concrètes, des interrogations légitimes et des attentes fortes. Stephane Layani se félicite de cette mobilisation, preuve que le projet suscite un intérêt large et concerne tout le territoire.

Il remercie l'ensemble des participants pour leur implication, ainsi que les partenaires institutionnels : la Préfecture, la Direction départementale des territoires du Val-d'Oise, la Ville de Goussainville, la Ville du Thillay, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, la Chambre de commerce et d'industrie et l'ensemble des prestataires associés. Il reprend ensuite une formule de Pierre Kuchly, président de la CCI du Val-d'Oise, selon laquelle « Agoralim est au Val-d'Oise ce que le Stade de France est à la Seine-Saint-Denis ». Une image qui illustre bien la dimension structurante et emblématique du projet. Agoralim est en effet pensé comme un projet d'avenir : au service de la souveraineté alimentaire, au service de l'évolution des productions agricoles de la région, au service du bien manger pour tous.



**STEPHANE
LAYANI**

Président de la
SEMMARIS - Marché
International de Rungis

Propos conclusif

Il précise que les enseignements de la concertation ne resteront pas lettre morte. Les encouragements confortent la démarche et les critiques nourrissent les améliorations à apporter. Chaque contribution sera prise en compte. Il indique ainsi que tous les sujets soulevés en concertation sont intéressants, et qu'il encourage ainsi ses équipes à travailler également sur des sujets qui ne relèveraient pas des compétences de la SEMMARIS.

L'ambition est de faire d'Agoralim un projet responsable, durable et partagé, qui soit à la fois un pôle d'approvisionnement alimentaire d'avenir et un projet au service du territoire. Il conclut en rappelant que cette étape marque la fin de la concertation réglementaire mais pas la fin du dialogue. Une nouvelle phase s'ouvre, qui se construira encore en lien étroit avec les habitants et les acteurs du territoire.

Il annonce également que la SEMMARIS rendra publique, avant la fin de l'année, une charte d'engagements qui se nourrira des contributions adressées qui servira de fil rouge tout au long de la réalisation du projet.

Il remercie à nouveau tous les participants pour leur confiance et leur mobilisation, et souligne qu'Agoralim est un projet collectif au service de Goussainville, de Roissy Pays de France et bien au-delà.



**STEPHANE
LAYANI**

Président de la
SEMMARIS - Marché
International de Rungis

05. Questions - réponses

Le présent chapitre reprend par thématique l'ensemble des questions posées lors de la réunion de restitution par les participants et certaines questions reçues à l'écrit dont la réponse a été apportée à l'oral ou a posteriori au sein du présent chapitre. Le bilan de concertation comportera l'intégralité des questions et des contributions.



Filières agricoles, alimentation et circuits courts

Question

Le Collectif du Triangle de Gonesse remercie la Semmaris pour la concertation et les échanges sur Agoralim, puis il rappelle l'importance de soutenir la filière bio, notamment car le Val d'Oise qui est très en retard sur le sujet, et interpelle l'Etat sur le fait qu'il n'y a jamais eu d'échanges sur la cité scolaire prévue sur la ZAC de Gonesse.

Le CTG interroge par la suite sur la façon dont Agoralim et la Semmaris vont accompagner les producteurs face aux fortes variations de prix des produits (exemple des pommes de terres dont le prix d'achat a chuté très fortement).

Réponse de la Semmaris

Afin de garantir des prix d'achat stables aux producteurs, plusieurs leviers peuvent être mobilisés. La création d'une coopérative au sein d'Agoralim (action mise à l'étude), accompagnée par la Semmaris, permettrait par exemple de planifier et d'organiser les productions de ses adhérents afin de limiter le risque que toutes les productions arrivent à maturité en même temps, phénomène qui provoquerait un effondrement des cours.

Parallèlement, la mise à disposition d'outils de transformation prolongerait la durée de conservation des produits et élargirait leur période de commercialisation, contribuant ainsi à stabiliser les prix.

Insertion urbaine, environnement et paysage

Question

Le Conseil départemental du Val d'Oise (CD 95) avait noté, dans sa contribution écrite relative à la mise à disposition du dossier de Projet d'Intérêt Général (PIG) que « le branchement sur la RD317 nécessitera d'importants travaux : la création d'un ouvrage d'art, un décalage de la RD317 et un diffuseur routier entre la RD317 et les accès au site AGORALIM ». Le CD 95 avait évoqué un nécessaire tour de table financier et un enjeu sur la tenue du calendrier 2027-2029. Nous ne retrouvons pas ce point dans le tableau de synthèse des contributions du bilan du PIG ni de réponse au CD 95. Est-il possible d'amener des éléments de réponses à ce sujet ?

Réponse de la Semmaris

Le projet d'aménagement nécessitera la création d'une infrastructure routière pour permettre sa desserte.

Cet ouvrage sera réalisé sur la RD317 et la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la SEMMARIS. Cet accès sera donc dimensionné pour les besoins du projet Agoralim.

Les solutions techniques sont à l'étude et doivent permettre de stabiliser la géométrie des ouvrages projetés. Le décalage de la RD 317 n'est donc pas arrêté à ce stade et sera évité autant que possible.

Dès que l'option définitive sera retenue, les partenaires seront sollicités pour participer au cofinancement de l'ouvrage sur la base d'un programme travaux stabilisé.

Question

Dans une logique d'exemplarité environnementale, serait-il envisageable d'installer des nichoirs sur le site ? Par ailleurs, afin de favoriser la biodiversité, ne pourrait-on pas envisager de diversifier les essences plantées en associant des arbres fruitiers et des feuillus ?

Réponse de la Semmaris

Sur le principe, la Semmaris est favorable à ces propositions, et sera disposée à poursuivre les échanges avec les associations, en lien avec le paysagiste qui sera désigné (consultation en cours) et en considérant les éventuelles mesures conservatoires à respecter pour la gestion des activités alimentaires du site et de la plateforme aéroportuaire située à proximité.

Insertion urbaine, environnement et paysage

Question

Que vont devenir les entreprises et habitants actuels du secteur de la Talmouse ? Qu'est ce qui est prévu pour que les riverains et habitants puissent bénéficier concrètement de d'Agoralim (Quels services aux habitants ? Pourquoi n'auront-ils pas accès aux produits ? Circulation autour du site ?).

Réponse de la Semmaris

Habitants et entreprises occupant le site ont été rencontrés plusieurs fois, notamment lors d'une réunion publique d'information qui a beaucoup mobilisé, dès l'automne 2024 et donc en amont de la présente concertation. Tous font l'objet d'un suivi et d'échanges réguliers avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) ou avec un partenaire social (SOLIHA par exemple), pour permettre un accompagnement optimal (acquisitions, relogement et relocalisation en fonction des situations). Ces échanges ont vocation à se poursuivre.

Concernant l'accès des riverains et habitants à Agoralim Goussainville, l'idée est de pouvoir mutualiser des services aux salariés avec la population dès que possible. Par exemple lorsque l'on va réfléchir à l'implantation d'un centre de santé ou d'un équipement sportif, l'idée est de pouvoir (comme on le fait à Rungis) regarder la meilleure façon de l'ouvrir aussi à la population. En ce qui concerne les circulations extérieures au site (pistes cyclables, trottoirs...) cela ne relève pas de la compétence de la Semmaris. Cependant, il y aura un travail avec les partenaires (commune et agglomération) pour permettre la meilleure accessibilité aux salariés y compris en modes doux, et les circulations douces qui pourraient être développées bénéficieront également aux habitants.

Enfin, sur la question de l'accessibilité aux produits du marché, Agoralim est dédié avant tout aux professionnels, mais notamment au travers du carreau des producteurs, il pourra être envisagé d'imaginer des porosités permettant aux habitants d'accéder aux produits.

Autres sujets et projet en général

Question

Le coût du projet AGORALIM a diminué : sur l'investissement de 1,4 milliard d'euros envisagé dans le rapport de février 2022 dont 700 millions d'euros venant de la SEMMARIS, il se confirme seulement 300 millions d'euros financés par la SEMMARIS pour l'activité de distribution alimentaire à Goussainville

Réponse de la Semmaris

Les investissements de la SEMMARIS n'ont pas diminué. Les investissements annoncés dans le cadre de la concertation concernent uniquement le site AGORALIM à Goussainville. De plus, le coût initial du projet AGORALIM à Goussainville est estimé à ce jour à 300 millions d'euros, lequel correspond au coût d'investissement lié aux études et aux travaux, hors honoraires de maîtrise d'œuvre, taxes, foncier et coût de l'ouvrage routier estimés, à date, à 100 millions d'euros (cf CR du 25 juin 2025).

Question

Comment a été choisi le nom Agoralim et que va devenir le nom et la mémoire de la Talmouse ? Le nom des rues du quartier ?

Réponse de la Semmaris

Agoralim a été construit sur la base d' « Agora », comme un espace d'échanges, et « Alimentaire », car le site est imaginé comme un espace d'échanges sur l'alimentation.

En termes de mémoire du secteur de la Talmouse, le site aura des rues internes, qui auront des noms, et la SEMMARIS, en lien avec la commune de Goussainville, veillera dans ce cadre à préserver la mémoire du secteur, en reprenant le nom des rues actuelles, en donnant par exemple le nom de la Talmouse à une entrée... De la même façon que cela est conçu actuellement à Rungis. La Semmaris sera très attentive à ce sujet de mémoire et à l'écoute des propositions.